



DES MEMBRES DU PARTI CNL ARRETES ARBITRAIREMENT AU COURS DE L'ANNEE 2023

Des membres du parti CNL arrêtés en commune Mugamba, province Bururi

En date du 2 janvier 2023, sur la colline Gozi, zone Mwumba, commune Mugamba, province Bururi, des policiers du commissariat communal de Mugamba ont arrêté 12 membres du parti CNL lors d'une fouille et perquisition dans leurs différents ménages. Selon des sources sur place, les personnes arrêtées sont Dieudonné Yamuremye, Audace Nizondabira, Vital Hategekimana, Jean Claude Tuyininahaze, fleury Uwimana, Jean Marie Nkengurutse, Fabrien Nijimbere, Honorine Kwizera, Jean Bosco Niyukuri, Thierry Ndayihereje, David Kabushemeye et Léonard Nizirampa. Selon les mêmes sources, chez Augustin Irambona, ils y ont trouvé un pantalon imperméable militaire et ils ont été accusés de préparer une réunion.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Ryansoro, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 avril 2023 indique qu'en date du 6 avril 2023, sur la colline Ngaruzwa, commune Ryansoro, province Gitega, Pierre Claver Nduwumakama, cultivateur, âgé de 36 ans, Berchimas Bankuwunguka, cultivateur, âgé de 38 ans et Rénovat Kezakimamana, chômeur de niveau D7, âgé de 29 ans, tous membre du parti CNL ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre de l'OPJ Gad Bizimana. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat provincial de police de Gitega. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés d'avoir battu un chef de colline en date du 26 mars 2023. Cependant, des membres du parti CNDD-FDD qui étaient avec lui au cabaret ont indiqué que ce chef de colline était ivre quand il était tombé et il rentrait. L'OPJ Gad Bizimana a refusé d'écouter des témoins à décharge en faveur de ces membres du parti CNL.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 4 mai 2023, vers 12 heures, sur la sous-colline Bumba-Gicuba, colline et zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Jean Marie Ndayishimiye, responsable collinaire des

jeunes du parti CNL, a été arrêté par Gabriel Hakizimana, responsable communal du SNR à Mpanda. Selon des sources sur place, la victime a été embarquée à bord d'un véhicule de type camionnette plaque B6401A jusqu'au cachot du commissariat provincial de police de Bubanza.

Trois femmes membres du parti CNL arrêtées en commune et province Gitega

En date du 5 mai 2023, vers 17 heures, sur la colline Rubamvyi, commune et province Gitega, Clavera Ntakarutimana, âgée de 55 ans, Adeline Kwizerimana, âgée de 40 ans et Ladégonde Ndaruzaniye, âgée de 60 ans, toutes membres du parti CNL ont été arrêtées et conduites au cachot du commissariat provincial de police à Gitega par Dr Jacques Nduwimana, Administrateur de la commune Gitega accompagné par ses AT policiers. Selon des sources sur place, ces femmes ont été accusées d'avoir dansé et chanté en dénonçant une famine qui sévit au Burundi lors de l'anniversaire du parti CNL organisé en date du 16 avril 2023 au chef-lieu de la province Gitega en présence d'Agathon Rwasa, président dudit parti. Selon cette autorité provinciale, cette chanson contient des mots qui ternissent l'image du Burundi.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

En date du 12 mai 2023, sur la sous-colline Rutemba, colline Kinyovu, commune Ntega, province Kirundo, Zacharie Rwabagabo et Théoneste Twagiramungu, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés à leurs domiciles par des membres de la milice Imbonerakure et ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de Ntega. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir déchiré un t-shirt d'un membre du parti CNDD-FDD dont le nom n'a pas été révélé. Ils ont été poursuivis par le Secrétaire communal du parti CNDD-FDD, Pierre Claver Nyabenda qui les menaçait d'adhérer au parti quelques jours avant.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muyinga

En date du 27 mai 2023, au quartier Swahili, commune et province Muyinga, Pascal Butoyi alias Rutsinga, membre du conseil communal Butihinda, militant du parti CNL, a été arrêté chez lui, au même quartier par un groupe des membres de la milice Imbonerakure sur l'ordre de Shabani Nimubona, président de la Ligue des jeunes Imbonerakure dans cette province. Selon des sources sur place, ils l'ont conduit manu militari au domicile de Shabani sur la colline Cumba en l'accusant d'avoir diffusé sur des réseaux sociaux des propos de Révérien Ndikuriyo, secrétaire général du parti CNDD-FDD.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Butihinda, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 15 mai 2023, sur la colline Wingoma, zone Butarugera, commune Butihinda, province Muyinga, Gédéon Nkurunziza, Yusufu Karenzo et Aloys Misezero, tous membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de la zone Butarugera par des membres de la milice Imbonerakure dont Salèse. Selon des sources sur place, Salèse se promenait avec Gédéon Nkurunziza quand ils sont arrivés là où se trouvaient Yusufu Karenzo et Aloys Misezero ce qui suscita une menace de la part de Salèse qui a appelé d'autres membres de cette milice. Selon les mêmes sources, ces

membres du parti CNL ont été accusés de vol de haricot alors qu'ils se promenaient en pleine journée. L'OPJ les a relâchés après l'interrogatoire, le lendemain.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 15 juin 2023, vers 4 heures du matin, au quartier Gihosha, commune Ntakangwa, Bujumbura Marie, le domicile de Christophe Nduwayo, ex-parlementaire de l'EAC et membre du parti CNL a été encerclé par des policiers et des agents du SNR. Selon des sources sur place, ils ont fait une fouille persécution dans sa maison et aucun objet suspect n'a été trouvé. Après cette fouille, Christophe a été arrêté est conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi. Pour rappel, son AT Méthode Nzirubusa avait été aussi arrêté par des agents du SNR, dans la nuit du 29 mai 2023, au camp API et a été relâché en date du 13 juin 2023.

Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 juin 2023 indique qu'en date du 10 juin 2023, vers 19 heures, sur la colline Rubira, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Jean Bandusha, Réverien Ntahonkuriye, Pascal Hakizimana, Alexis Nduwimana, Abel Manirakiza, Anne Marie Ntakirutimana et Jacques Nsavyimana, tous membres du parti CNL ont été arrêtés au domicile de Jean Bandusha par des Imbonerakure dont un prénommé Jérôme et un surnommé Bébé accompagnés par Joachin, OPJ de la commune Mpanda. Selon des sources sur place, les victimes étaient venues rendre visite à Jean Bandusha, catéchiste à la succursale Buhomba, paroisse Maramvya. Tous ces membres du parti CNL ont été incarcérés au cahot du poste de police de la commune Mpanda.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juin 2023 indique qu'en date du 7 juin 2023 sur la colline Sampeke, commune Kayogoro, province Makamba, Serges Yamuremye, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, serges a été accusé d'avoir commis un viol sur une fille-mère voisine alors que le rapport de l'expertise médicale ne prouve pas sa culpabilité face à ce viol mais la police a refusé sa libération. Selon les mêmes sources, Élysée Kadoyi, responsable du CNDD-FDD en commune Kayogoro en collaboration avec les responsables collinaires du parti CNDD-FDD sur la colline Sampeke ont exigé la famille de la fille-mère de porter plainte contre Serges Yamuremye. Ils ont avancé que ce dernier a violé leur fille.

Deux membres du parti CNL arrêtées en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 13 juin 2023, sur la colline Nkaramanyenye, commune Kayogoro, province Makamba, Jackson Ntakirutima, responsable du parti CNL sur cette colline et Samuel Rudi, chargé d'enseigner l'idéologie de ce parti sur la même colline ont été arrêtés par des policiers puis conduit au commissariat de police à Kayogoro. Selon des sources sur place, les deux membres du parti CNL ont été accusés de tenir une réunion illégale. Selon les mêmes sources, ils ne sont pas enregistrés dans le registre d'écrou.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juin 2023 indique qu'en date du 29 mai 2023, sur la colline Kagongo, commune et province Rumonge, Augustin Hicuburundi, âgé de 47 ans, membre du parti CNL a été arrêté à son domicile sur mandat de Fanuel Nahayo, Procureur de la République en province Rumonge et conduit au cachot du commissariat communal de Rumonge accusé de violence conjugale. Selon des sources sur place, il a été auditionné par le TGI Rumonge au cours d'un procès de flagrance qui a eu lieu en date du 30 mai 2023. Il a été condamné à une peine de servitude pénale d'une année et à payer une somme de 25000 fbu de dommages et intérêts. Signalons que sa femme a nié les faits et a dit plutôt que c'est un montage de la part des membres du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, la victime a fait recours auprès de la cour d'appel de Bururi au début du mois de juin 2023.

Sept membres du CNL arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 juin 2023 indique qu'en date du 10 juin 2023, vers 19 heures, sur la colline Rubira, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Jean Bandusha, Réverien Ntahonkuriye, Pascal Hakizimana, Alexis Nduwimana, Abel Manirakiza, Anne Marie Ntakirutimana et Jacques Nsavyimana, tous membres du parti CNL ont été arrêtés au domicile de Jean Bandusha par des Imbonerakure dont un prénommé Jérôme et un surnommé Bébé accompagnés par Joachin, OPJ de la commune Mpanda. Selon des sources sur place, les victimes étaient venues rendre visite à Jean Bandusha, catéchiste à la succursale Buhomba, paroisse Maramvya. Tous ces membres du parti CNL ont été incarcérés au cahot du poste de police de la commune Mpanda.

Un rapatrié arrêté en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 2 août 2023, vers 13 heures, au quartier Nyabugete, zone Ruziba, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Schadrack Niyonkuru, père de deux enfants, ancien militant du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté par Pascal et Yubari, tous membres de la milice Imbonerakure de la zone Ruziba. Selon des sources sur place, ils l'ont emmené à bord d'une moto jusqu'à Ruziba chez Salvator Ihorihoze, responsable du SNR en province Bujumbura rural qui l'a alors embarqué dans son véhicule double cabine vers le cachot du poste de police de la commune Kabezi. Schadrack a été accusé de détention illégale d'armes. Selon les mêmes sources, en date du 4 août 2023, Schadrack a été libéré grâce à l'intervention de l'UNHCR. Rappelons que Schadrack Niyonkuru était retourné au Burundi sur sa colline natale Mugongo en date du 12 juillet 2023 en provenance du camp des réfugiés de Mahama au Rwanda où il avait pris refuge depuis 2015 à cause de la crise déclenchée par le 3^{ème} mandat illégal du Président Pierre Nkurunziza.

Un enfant arrêté en commune Mbuye, province Muramvya

En date du 18 octobre 2023, vers 14 heures, sur la colline Janga, commune Mbuye, province Muramvya, Kenny Uwineza, âgé de 15 ans, élève en 9^{ème} année a été arrêté par Christian Nahayo et Joachim Ndayisenga, tous membres de la milice Imbonerakure alors qu'il venait de l'école, au

Lycée communal de Gasura. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de police à Mbuye et il a été accusé d'avoir volé deux lapins, la veille. Selon sa famille, l'enfant ne les a pas volés mais il a été simplement victime d'une mésentente entre son père, membre du parti CNL et ces Imbonerakure qui voulaient le faire adhérer par force à leur parti mais en vain.

Sept femmes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 12 Septembre 2023, sur la colline Bukeye, commune Nyanza-lac, province Makamba, 7 femmes dont Ndayirorere Anitha, toutes membres du parti CNL ont été arrêtées, battues et conduites par des policiers au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, elles ont été accusées d'avoir acheté des marchandises aux commerçants ambulants à l'extérieur du marché public. Tous leurs biens composés de nourriture pour leurs enfants ont été versés par terre et piétinés par ces policiers. Selon les mêmes sources, elles ont été libérées le lendemain après qu'un groupe de plusieurs femmes se sont dirigées au cachot pour demander leur libération.

Un membre du parti CNL et un membre du parti CNDD-FDD arrêtés en province Rutana

En date du 03 juillet 2023, au bureau du Gouverneur, au chef-lieu de la province Rutana, Apollinaire, membre du parti CNL et Xavier, membre du parti CNDD-FDD, tous infirmiers au CDS Giharo, ont été arrêtés et conduits au cachot du parquet de Rutana par des policiers sur l'ordre du Gouverneur, Olivier Nibitanga. Selon des sources sur place, ils avaient répondu à une convocation du Gouverneur et avaient été accusés du détournement des médicaments (124 comprimés pour les vendre dans la pharmacie).

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kabezi, province Bujumbura Rural

En date du 9 novembre 2023, au chef-lieu de la commune Kabezi, province Bujumbura Rural, Patrice Sabuguheba résidant au quartier Jabe III, zone Bwiza, Bujumbura Mairie, agent de l'administration à l'Université du Burundi, membre du parti CNL et membre du conseil communal de Mukaza a été arrêté par la police sur l'ordre du procureur du parquet de Bujumbura Rural, Patrice Niyonzima puis conduit dans l'un des cachots dudit parquet situés en commune Kabezi. Selon des sources sur place, la victime avait gagné un procès au sujet d'une propriété, se trouvant sur la colline Nyarumanga, zone Mayuyu, commune Mukike, province Bujumbura Rural, qui lui a été restituée en date du 12 septembre 2023 par le ministère de la justice. Cette terre avait été confisquée en 1982 par Gaspard Gahengeri qui était chargé du projet de plantation des arbres sur le mont Heha en collaboration avec le nommé Fabien Ntakaburimvo. Les mêmes sources ajoutent que la délimitation et la plantation des bornes de cette propriété rétrocédée à Patrice Sabuguheba ont été effectuées en date du 12 septembre 2023 comme l'avait exigé la ministre de la justice Domine Banyankimbona. En date du 24 septembre 2023, Patrice Sabuguheba est allé sur sa colline natale pour cultiver cette terre lui rendue en procédant également à l'arrachement des tiges d'arbres qui avaient été coupés par Fabien Ntakaburimvo dans la même propriété.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2023 indique qu'en date du 10 décembre 2023, Christophe Banyankiyubusa, responsable du parti CNL en commune Rugombo et Sandrine Nshimirimana, responsable de la ligue des femmes du parti CNL sur la colline Mparambo I, ont été arrêtés par des policiers puis incarcérés aux cachots communal de Rugombo et provincial de Cibitoke. Selon des sources sur place, ces victimes sont accusées de tenir des réunions clandestines sans l'aval des autorités administratives alors qu'ils faisaient la propreté dans la permanence du parti CNL. Signalons que les activités du parti CNL ont été suspendues sur le territoire national par le ministère de l'intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique depuis le 2 juin 2023. Simon Bizimungu, secrétaire général de ce parti au niveau national, parle d'arrestation abusive et en dehors de tout cadre légal. Ce dernier demande par ailleurs qu'ils soient relâchés dans l'immédiat en dénonçant des actes d'intimidation à l'endroit des membres et sympathisants de leur parti.

LIGUE ITEKA